

LIMITE DE SALURE DES EAUX (LSE)

LE TRIEUX

Département des CÔTES D'ARMOR (22) / Commune de QUEMPEL-GUEZENNEC (22256)

Texte juridique de référence : Décret n° 2014-1608 du 26 décembre 2014

| Limite | Observations |
|---------------------------|--|
| Barrage de Goas –Vilinic. | <p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques : Le Scan Littoral mentionne un barrage sur le Trieux très probablement celui de « Goas – Vilinic ». Positionnement confirmé par la donnée SIG transmise par la DDTM 22 que nous avons reproduite à l'identique.</p> <p>Positionnement connu précisément (incertitude < 50 mètres)</p> |

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en rouge sur la capture d'écran) :

